

---

Présidence : Suède

## 902<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : mercredi 12 décembre 2018

Ouverture : 10 h 05  
Suspension : 13 heures  
Reprise : 14 h 35  
Clôture : 15 h 10

2. Présidente : Ambassadrice U. Funered

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DIALOGUE SUR LES RÉSULTATS DE LA  
RÉUNION DU CONSEIL MINISTÉRIEL DE L'OSCE  
DE 2018

Présidente, Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/228/18), États-Unis d'Amérique, Azerbaïdjan (FSC.DEL/227/18 OSCE+), Canada, Turquie, Suisse, Arménie, France, Allemagne, Fédération de Russie, Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie), Italie (FSC.DEL/230/18 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Exposés sur le Programme de démilitarisation du Monténégro (MONDEM) intitulés « État d'avancement et données d'expérience, propositions relatives à de futurs projets en coopération avec l'OSCE » et « Programme MONDEM : réalisations, enseignements tirés et besoins futurs d'assistance » :*

Monténégro, Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)

- b) *Contributions financières au fonds de dépôt pour le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité et au programme-cadre sur les armes légères et de petit calibre et les stocks de munitions conventionnelles pour 2019* : Allemagne (annexe), Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Roumanie), Coordonnateur du FCS pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles (Hongrie)
- c) *Situation en Ukraine et dans son voisinage* : Ukraine (FSC.DEL/231/18 OSCE+), Autriche-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/229/18), États-Unis d'Amérique, Canada, Fédération de Russie, Autriche-Union européenne, Pologne

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Rapports intérimaires de la Présidente du FCS à la vingt-cinquième Réunion du Conseil ministériel sur la poursuite de la mise en œuvre des documents de l'OSCE sur les armes légères et de petit calibre et sur les stocks de munitions conventionnelles (MC.GAL/5/18)* : Présidente
- b) *Colloque sur le Code de conduite de l'OSCE relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, tenu à Berlin les 22 et 23 novembre 2018* : Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Roumanie)
- c) *Contribution financière au deuxième programme de bourses de formation de l'OSCE à la paix et à la sécurité, prévu en 2019* : Suisse
- d) *Point sur la situation des unités et des zones d'entraînement de l'armée finlandaise* : Finlande, Fédération de Russie, France
- e) *Questions d'organisation* : Présidente, Fédération de Russie

4. Prochaine séance :

Mercredi 19 décembre 2018 à 11 heures, Neuer Saal



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Forum pour la coopération en matière de sécurité**

FSC.JOUR/908  
12 December 2018  
Annex

FRENCH  
Original: GERMAN

---

**902<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 908 du FCS, point 2 b) de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE L'ALLEMAGNE**

Madame la Présidente,  
Excellences  
Estimés collègues,

J'ai le plaisir de vous faire savoir aujourd'hui que l'Allemagne a décidé de mettre à nouveau des fonds à disposition pour l'année 2019.

Il s'agit en premier lieu d'un versement au Programme-cadre pour le Code de conduite de l'OSCE aux fins d'activités de projet en 2019. Notre contribution s'élève dans ce cas à 60 000 euros.

Estimés collègues,

À Milan, nous avons exprimé à nouveau l'importance que revêtent pour l'Allemagne les activités de projet visant à sécuriser les sites de stockage d'armes et de munitions et la participation aux projets relatifs à la destruction d'armes légères et de petit calibre (ALPC). J'ai le plaisir de vous informer qu'un nouveau paiement d'un montant de 900 000 euros sera effectué au Fonds d'affectation spéciale de l'OSCE pour les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles pour la période allant de 2019 au 31 décembre 2020.

Madame la Présidente,  
Estimés collègues,

Par ces paiements, l'Allemagne souligne à nouveau l'importance que revêt le financement des projets à l'OSCE.

Par ailleurs, je saisis cette occasion pour remercier la Section d'appui au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) du Centre de prévention des conflits pour l'excellent soutien et la coopération remarquable qu'elle a apportés aux activités de projet.

Notre gratitude va également aux coordonnateurs du FCS pour le Code de conduite et les ALPC.

Madame la Présidente,

Je vous demande de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de ce jour.